AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

224C0024
CH0308403085-FS0008

5 janvier 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

GENEURO SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 janvier 2024, la société Citigroup Global Markets Limited[1] (Citigroup Centre, Canada Saure, Canary Wharf, Londres, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 janvier 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GENEURO SA et détenir 2 139 349 actions GENEURO SA représentant autant de droits de vote, soit 8,56% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions GENEURO SA sur le marché.

[1] Contrôlée par la société Citigroup Inc.

[2] Sur la base d'un capital composé de 24 999 028 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.